

Justificatif généré le 10/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

10/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292517>

N° d'annonce :

605454

CRISTAL COURTAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €

Siège social : 152 boulevard hausmann 75008 PARIS

452 392 764 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 20 avril 2022 à 19 h, l'AGE a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2021,
- nommé liquidateur, la société CRISTAL, SARL au capital de 32 000 euros, RCS PARIS 443 651 476, dont le siège social se situe au 152 Boulevard Haussmann à Paris (8ème),
- fixé le siège de liquidation au 152 Bd Haussmann 75008 PARIS, adresse de correspondance où devront être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Suivant procès-verbal en date du 20 avril 2022 à 19 h30, l'AGE a :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 décembre 2021 et donné quitus de sa gestion au Liquidateur,
- prononcé la clôture de liquidation au 31 décembre 2021.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS auprès duquel sera demandée la radiation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGSoRfle

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGSoRfle>

